

Réformer les aides personnelles au logement

Antoine Bozio*, Malka Guillot**, Marion Monnet*** et Lucile Romanello***

*PSE et IPP

**CREST et IPP

***IPP

Conférence AFSE-DG Trésor, 17 décembre 2015

Réformer les aides au logement



Des prestations importantes

- A la croisée de la politique sociale, de la politique familiale et de la politique du logement
- 19,9 milliards d'euros de prestations sociales liées au logement en 2013
- Près de 6,5 millions de bénéficiaires en 2013

Pourquoi réformer les aides au logement ?

- Une complexité pas toujours justifiée
- Des effets inflationnistes sur les loyers
- Une mauvaise interaction à l'ensemble du système socio-fiscal

Contexte de l'étude

- Demande d'expertise à l'IPP de la Cour des comptes
- Étudier des scénarios de réforme des aides au logement



Réformer les aides au logement



Les pistes de réformes proposées

- 1 Découplage des aides au logement du montant des loyers
- 2 Fusion des aides au logement avec le RSA socle et la Prime d'activité
- 3 Intégration des aides au logement au système de l'impôt sur le revenu

Des publications diverses

- Bozio et.al. (2015), Réformer les aides personnelles au logement, Rapport IPP N° 10
- Bozio et.al. (2015), Les allocations logement : Comment les réformer ?, Opuscule CEPREMAP N° 38
- Bozio et.al. (2015), Réformer les aides personnelles au logement : vers une fusion des prestations sociales?, Note IPP N° 18
- Bozio et.al. (2015), Designing Housing Benefits: an Application with French Data



Sommaire



- I. Panorama des aides au logement
- II. Méthodologie de l'étude
- III. Fusion des APL avec le RSA socle et la Prime d'activité
- IV. Conclusion



- 1 Principaux objectifs et bénéficiaires
- ② Une législation complexe
- 3 Une prestation largement critiquée



Principaux objectifs et bénéficiaires

Objectifs

- Soutenir les ménages dans leurs dépenses de logement (redistribution verticale)
- Favoriser l'accès à un logement décent
- En garantissant une certaine équité sur le territoire (redistribution horizontale)

Bénéficiaires

- Les ménages les plus modestes Graphique
- Souvent bénéficiaires d'autres prestations à destination des ménages à bas revenus (RSA)



Une législation complexe

Trois types d'aides au logement

- Allocation de logement familiale (ALF)
- 2 Allocation de logement sociale (ALS)
- 3 Aide personnalisée au logement (APL)

Trois types de logement

- Logements ordinaires dans les parcs social et privé (dit « hors-foyers »)
- 2 Logements collectifs (dit « en foyers »)
- 3 Logements occupés par un propriétaire accédant à la propriété



Une législation complexe

- La formule des aides $AL(z, m, L_1, R)$ dépend de
 - la composition du ménage (m)
 - ses ressources (R)
 - son loyer (L₁)
 - la zone géographique (z)

Formule complète



Une prestation largement critiquée

- Un effet inflationniste sur les loyers
- 2 Une mauvaise articulation avec les autres prestations

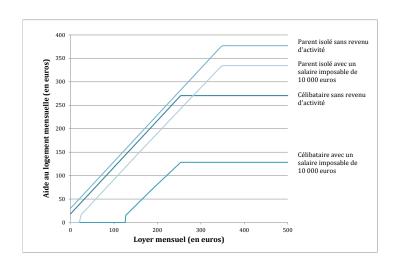


Une prestation largement critiquée

- Un effet inflationniste sur les loyers
 - En France :
 - Les bailleurs capturent entre 70 % et 100 % de l'aide (Lafferère et le Blanc (2002); Fack (2006); Grislain-Letremy et Trevien (2014))
 - A l'étranger :
 - Résultats similaires: Royaume-Uni (Brewer et al. 2014);
 Finlande (Kangasharju, 2010)
 - Quels sont les mécanismes?
 - Au dessus du plafond : Relation de 1 pour 1 entre le loyer et le montant de l'aide.



Une prestation largement critiquée





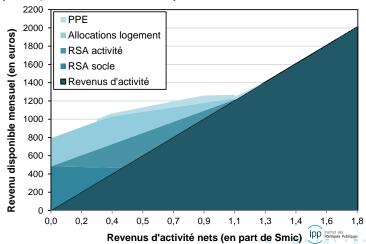
L'effet des aides sur les loyers

- Au-dessus du plafond : mécanismes moins clairs pour expliquer les effets démontrés empiriquement
 - Effets d'étiquetage (labelling)?
 - Ségrégation des marchés locatifs?
 - Effet du tiers-payant?



Une prestation largement critiquée

 Une mauvaise articulation avec les autres prestations (Bourgeois et Tavan, 2009)



II. Méthodologie



Le modèle de microsimulation TAXIPP

Un modèle de microsimulation statique

- Population représentative
- Simulation du système socio-fiscal

Documentations

- Barèmes IPP
- Guides méthodologiques IPP
- Version utilisée TAXIPP 0.4

Législations simulées

De 1990 à 2014, tout le système socio-fiscal



II. Méthodologie



Les données utilisées

ERFS 2011

- Enquête emploi appareillée aux données fiscales et sociales
- Échantillon représentatif
- Information sur les ressources et les prestations reçues

Enquête Logement 2006

- Information sur les loyers
- Vieillissement en 2011
- Appariement à l'ERFS 2011

ENA de la Cnaf

- Échantillon national des allocataires (1/26°)
- Utilisé pour le calage des ressources des bénéficiaires



III. Fusion RSA socle et Prime d'activité (IPP)



Motivations

- Réduire les effets inflationnistes
- Simplifier les aides aux bas revenus et éviter la stigmatisation
- Permettre une meilleure incitation au retour à l'emploi
- Mieux prendre en compte le cas des propriétaires pauvres

Contraintes

- Réforme proposée à budget constant
- En limitant le redistribution verticale et horizontale

Scénario simulé

- Forte incitation au retour à l'emploi
- Majoration par zone

III. Fusion RSA socle et Prime d'activité [IPP]



Les difficultés

- Entité
- Le champ (propriétaires, âge)
- Périodicité
- Ressources
- Taux de non-recours

Les choix pour les simulations

- 1 Entité et périodicité du RSA
- 2 Champ : exclusion des étudiants et des seniors mais inclusion des moins de 25 ans et des propriétaires
- Ressources du RSA mais inclusion des loyers implicites pour les propriétaires

III. Fusion RSA socle et Prime d'activité (IPP)



Formule de la nouvelle prestation

```
Nouvelle prestation = minimum garanti + une part des revenus d'activité + majoration par zone géographique – (ressources du ménage + loyer imputé)
```

III. Fusion RSA socle et Prime d'activité (IPP)

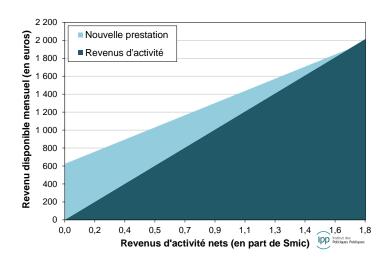


Calibrage de la prestation

- Différents barèmes peuvent être choisis selon la priorité : lutter contre la pauvreté ou améliorer les incitations au travail rémunéré
- Deux paramètres peuvent être fixés librement :
 - 1 Le minimum garanti : 624 euros pour une personne seule sans ressource de zone 3
 - 2 Le taux marginal : 32 %, c'est-à-dire une augmentation de 100 euros se traduit par une réduction de 32 euros de prestation

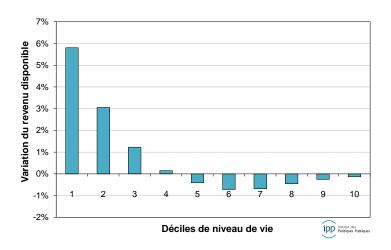
Forme de la nouvelle prestation





Effets redistributifs de la réforme





Effets redistributifs sur le niveau de vie



Par décile de niveau de vie

- Bénéficie principalement aux quatre premiers déciles (+ 6 % et + 3 % pour les deux premiers déciles)
- Les pertes pour les autres déciles sont inférieures à 1 %

Principaux gagnants et perdants

- Gagnants : jeunes de moins de 25 ans, propriétaires pauvres et familles mono-parentales
- Perdants : chômeurs cumulant le RSA et les APL, propriétaires pauvres avec un bien surévalué

Conclusions



- Une politique publique nécessaire mais peu efficace
 - Une législation complexe
 - Un effet marqué sur l'augmentation des prix
 - Une mauvaise coordination avec les autres prestations

Proposition de réforme réaliste

- Fusion des APL avec le RSA socle et la Prime d'activité
- Effets redistributifs limités
- Repris dans le rapport de la Cour des Comptes (2015)
- Pas en avant vers une prestation universelle comme au Royaume-Uni

Des perspectives pour de futures recherches

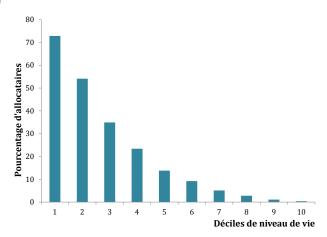
- Estimation précise de la réforme proposée sur l'effet inflationniste.
- Prendre en compte le cas des HLM.



ANNEXES

Proportion d'allocataires par niveau de vier politique





Formule des aides au logement



$$AL(z, m, L_1, R) = \underbrace{\min[L_1; L_2(z, m)]}_{L} + \underbrace{C(m)}_{C}$$

$$- \underbrace{\left[\max(35, 53; \frac{8, 5}{100} * (L + C))\right]}_{P_0}$$

$$+ \underbrace{\left(T_f(m) + T_I(z, m, L_1)\right) *}_{T_p}$$

$$\max[R - \underbrace{\frac{90}{100} * 12 * (R_1(m) - R_2(m))}_{R_0}]^{\text{Retour}}$$



Réformer les aides personnelles au logement

Antoine Bozio*, Malka Guillot**, Marion Monnet*** et Lucile Romanello***

*PSE et IPP

**CREST et IPP

***IPP

Conférence AFSE-DG Trésor, 17 décembre 2015